

luter lui-même. Le saint fondateur reçut une lettre qui le combla de joie. Elle émanait de la calomniatrice elle-même, qui, tombée gravement malade, s'accusait d'avoir agi à l'instigation du démon, et déclarait formellement, devant Dieu, son Juge, que sa première lettre n'était qu'un tissu de calomnies et de mensonges.

A cette nouvelle, la joie fut universelle. Le supérieur-général se hâta de faire venir le bon frère à Nocéra, et lui demanda pourquoi il ne s'était point justifié : « Comment pouvais-je le faire, répondit l'humble religieux, puisque la règle ordonne de ne point s'excuser ?—Oui, reprit saint Alphonse attendri, allez, mon fils, et soyez béni.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Broughton, le 2 ; à Saint-Sébastien, le 3 ; à Saint-Paschal, le 4 ; à Saint-Paul, le 6 ; à Saint-Méthodé, le 7.—M. l'abbé Paradis chapelain des Ursulines a été nommé curé de Lotbinière.—Le Rév. A. O. Godin est transféré de la cure de Saint-Antoine de l'Île-aux-Grues à celle de Lotbinière, et le Rév. J. B. Gosselin, curé de Notre-Dame-des-Anges de Montauban, remplace le Rév. Godin à l'Île-aux-Grues.—S. G. Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, est décédé le 22 juin, à l'âge de 71 ans. L'épiscopat perdit en lui un de ses membres les plus éminents, et la patrie un de ses plus grands citoyens.—M. l'abbé Benjamin Demers, curé de Lotbinière, a été nommé curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Nos meilleurs souhaits.

La Paroisse du Cap de la Madeleine célébrera les 1, 2 3 Juillet prochain un Triduum solennel à l'occasion du deuxième Centenaire de l'Erection de la Confrérie du T. S. Rosaire, dans son ancienne église.

Deux Religieux, choisis dans les deux grandes Familles qui ont desservi, dès son origine, cette ancienne paroisse, prêcheront les Exercices du Triduum qui s'ouvrira le samedi.—M. l'abbé Achille Joseph Pelletier, ancien curé, est décédé à l'Hôpital-Général de Québec, le 19 juin, à l'âge de 62 ans et a été inhumé au Château-Richer, le 23 du mois courant. Il appartenait à la Société Saint-Joseph, à la Congrégation du collège de Sainte-Anne et à la section diocésaine d'une messe. Nous donnerons prochainement son portrait, avec notes bibliographiques.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Fortneuf